

PROCES-VERBAL

SESSION ORDINAIRE

DU GROUPE MULTIPARTITE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU GABON

Type de session : ordinaire	Mode : hybride
Dates : 02 mai 2024	Lieu : Libreville
Début : 13 heures 45	Fin : 16 heures 05

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 mai, s'est tenue en mode hybride, une session ordinaire du Groupe Multipartite (GMP) de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Gabon (ITIE-Gabon). Cette session a été annoncée par courrier N°000094/MEP/ITIE-GABON/PR/STP du 23 Avril 2024. Les travaux se sont déroulés sous la présidence de Madame Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY, Présidente de l'ITIE-Gabon.

Introduisant la session, Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon a tenu à remercier les membres du GMP et personnels du Secrétariat Technique Permanent pour les efforts fournis dans le cadre de la préparation à la validation ITIE à venir, en dépit des nombreux obstacles identifiés. Elle leur a demandé encore plus de mobilisation, indiquant que les hautes autorités étant saisies et que des solutions seront forcément trouvées.

La représentativité des collègues et le quorum ayant été atteints, les points ci-après de la proposition de l'ordre du jour ont été soumis à l'adoption des membres du GMP.

Il s'agit de :

- (1) Présentation des trois (3) modèles de collecte des données pour l'auto-évaluation de la validation du Gabon ;
- (2) Opérationnalisation des commissions techniques de l'ITIE-Gabon ;
- (3) Présentation des matrices actualisées PTAB, PPM et activités prioritaires du deuxième trimestre 2024 ;
- (4) Présentation des TdRs formation à la Norme ITIE 2029 des journalistes d'investigation et créateurs artistiques dans le cadre de la 1^{ière} édition du prix TNIM-SIEGA ;
- (5) Divers.

Au terme du tour de table, cet ordre du jour a été approuvé sans amendement par les membres du GMP.

La liste des participants est jointe en annexe.

- (1) **Présentation des trois (3) modèles de collecte des données pour l'auto-évaluation de la validation du Gabon**

A1. Eléments contextuels

Trois modèles pour la collecte des données (Participation des parties prenantes, Examen par le GMP des résultats et de l'impact de l'ITIE, Cartographie de la transparence) ont été renseignés en référence à l'année 2023, révélant certains manquements à combler avant le démarrage de la validation du Gabon. Les amendements de collèges du GMP sont toujours attendus par le Secrétariat Technique Permanent afin d'avancer sur une version consolidée.

Les activités prioritaires ci-dessous ont été retenues

- a) Sensibilisation et information des parties prenantes sur la Validation ;
- b) Dissémination du rapport ITIE 2021 ;
- c) Débat public (émissions radio, TV) ;
- d) Publication de données ouvertes ;
- e) Consultation des parties prenantes sur le RAA 2023 et le PTAB 2024 ;
- f) Utilisation innovante des données (TdR journalistes et prix TNIM-SIEGA) ;
- g) Renforcement des capacités des parties prenantes sur les priorités politiques de l'ITIE.

La notation associée aux trois (3) composantes est présentée ci-dessous à l'échéance du 29 mars 2024 ainsi que les projections souhaitées au 30 juin 2024 si le plan d'action de la validation est mis en œuvre dans les délais.

Composantes	Notes au 29 mars	Notes souhaitées au 30 juin
Engagement des parties prenantes	67,50 / 100	75,00 / 100
Cartographie de la transparence	37,50 / 100	62,50 / 100
Résultats et Impact	36,00 / 100	54,00 / 100
Scores :	48,00 / 100	65,83 / 100

Enfin, compte tenu des difficultés liées à l'exécution budgétaire, la préparation à la validation du Gabon est insuffisante, se traduisant ainsi par une mise en œuvre partielle des activités prioritaires et par l'inopérationnalisation du site WEB dans sa fonction de soutien à la divulgation de l'information du secteur extractif.

B1. Discussions/Echanges

Il n'y a pas eu d'échanges sur les trois (3) modèles de collecte des données. Toutefois, l'inquiétude sur l'état actuel du site WEB a été partagée par deux membres du collège de la société civile, souhaitant que l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) formalise son engagement et l'honorant d'ici le 20 mai 2024.

Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon a assuré les membres du GMP d'avoir conduit les échanges avec l'ANINF conformément à la décision prise lors de la session GMP du 30 Janvier 2024. Cette décision consistait à migrer vers un nouveau site WEB, sous réserve d'une consultation préalable de l'ANINF à qui les attentes de l'ITIE-Gabon, liées à la validation du Gabon prévue le 1^{er} Juillet 2024, devraient être exposées. Sur ce, elle a indiqué que Monsieur le Directeur Général de l'ANINF n'a pas retenu l'option pour l'ITIE-Gabon de recourir à un prestataire pour raison de souveraineté.

C1 . Décisions prises

Aucune

(2) Opérationnalisation des commissions techniques de l'ITIE-Gabon

A2. Eléments contextuels

Trois (3) termes de référence de commissions techniques (Gouvernance et Suivi-Evaluation, Déclaration et Validation, Renforcement des Capacités, Communication, Diffusion) ont été élaborés par le secrétariat Technique Permanent puis amendés par les Membres du GMP.

La situation des inscriptions avant et après la tenue de la session est présentée ci-dessous.

Commissions	Inscrits avant la session	Inscrits après la session
Gouvernance et Suivi-Evaluation	1	6
Déclaration et Validation	3	12
Capacités, Communication, Diffusion	0	3

Il est attendu des membres du GMP, la mise en place des bureaux respectifs des commissions ainsi que le démarrage des travaux.

B2. Discussions/Echanges

Il n'y a pas eu d'échanges sur ce point.

C2 . Décisions prises

1. Tenir en présentiel au siège de l'ITIE-Gabon, une réunion inaugurale de mise en place des bureaux des différentes des commissions.

(3) Présentation des matrices actualisées PTAB, PPM et activités prioritaires du deuxième trimestre 2024

A3. Eléments contextuels

Faisant suite à la perte de 104 054 830 F.CFA sur le budget du PTAB 2024 adopté au cours de la session GMP du 06 mars 2024, le PTAB 2024 modifié a maintenu sa structuration (3 objectifs stratégiques PTT 2022-2024, 3 axes de la validation, 5 objectifs spécifiques, 30 activités). Le budget est passé de 563 054 830 F.CFA à 459 000 000 F.CFA.

Le Plan de Passation des Marchés (PPM) a également fait l'objet d'une actualisation, passant ainsi de 189 846 161 F.CFA à 119 846 161 F.CFA soit une réduction de 70 000 000 F.CFA.

Enfin, quinze (15) activités prioritaires du deuxième trimestre ont été passées en revue. Elles sont financées au titre de l'avance des 30% de l'Ordre de Paiement 2024, totalisant un montant de 168 916 447 F.CFA. Ces activités mettent un accent sur la préparation à la validation du Gabon et se répartissent dans les catégories suivantes, Communication, sensibilisation, information (8), Etudes thématiques (3), Renforcement des capacités (2) et fonctionnement de l'ITIE-Gabon (2).

B3. Discussions/Echanges

Les membres du collège de la société civile ont (i) souhaité que chaque ligne budgétaire fasse l'objet de discussion par chaque Membre du GMP, (ii) déplorer l'absence de plan de communication lié aux activités de dissémination, (iii) l'absence de cibles et la multitude des activités de communication morcelées devant être menées par chaque collège, invoquant au passage la fongibilité des crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire et (iv) l'absence d'une budgétisation détaillée de chaque activité du PTAB.

La récurrence de la réduction des budgets de l'ITIE-Gabon ayant conduit à la perte totale du budget en 2023 et à la perte partielle en 2024 a été soulignée et désapprouvée. La revue à la baisse (de 13 à 10 millions) du budget de l'activité liée à la plateforme « GENRE DANS L'ITIE AU GABON » et la revue à la hausse (de 11 à 13 millions) du budget de l'activité liée à la sensibilisation, consultation des parties, dialogue citoyen ont été sollicités. D'autres

préoccupations ont été relevées, notamment celles relatives à la dissémination du rapport ITIE 2021, à la sécurisation du budget de l'ITIE-Gabon dans un compte à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

En rapport avec ce qui précède, Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon a indiqué que les cibles de chaque collège du GMP sont connues. S'agissant du plan de communication, l'activité ayant été programmée dans les PTAB antérieurs (2022, 2023) n'a pas pu être réalisée pour les raisons connues de tous les membres et pour cela elle avait demandé aux Experts en communication du collège de la société civile de se démobiliser sur cette activité. Elle a demandé au Secrétariat Technique Permanent de fournir la budgétisation détaillée de chaque activité du PTAB.

S'agissant de la dissémination du rapport ITIE 2021, une requête a été à cet effet adressée à Monsieur le DGCPT, sa réponse est attendue. De toute évidence, il semblerait plus opportun de disséminer en même temps, les deux rapports ITIE 2021 et 2022. S'agissant de la sécurisation du budget de l'ITIE-Gabon dans un compte à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), celle-ci n'est plus envisageable à cause des réformes institutionnelles en cours appuyées par le FMI.

C3 . Décisions prises

1. Produire une budgétisation détaillée de chaque activité du PTAB ;
2. Le projet de PTAB et projet de PPM 2024 modifiés sont adoptés ;

(4) Présentation des TdRs formation à la Norme ITIE 2029 des journalistes d'investigation et créateurs artistiques dans le cadre de la 1^{ère} édition du prix TNIM-SIEGA

A4. Eléments contextuels

Cette activité vise à (i) montrer une manière innovante d'utiliser les données ITIE, (ii) promouvoir les technologies numériques dans la production et circulation de l'information à forte valeur ajoutée du secteur extractif, (iii) mettre en œuvre les principes (P4, P12) et critère (C5) de la norme ITIE 2019.

L'objectif général est de permettre de matérialiser les nouveaux paradigmes des innovations technologiques associées à l'économie numérique tels qu'illustrés durant le séjour IVLP des journalistes du 29 janvier au 6 février 2024 en les appliquant au secteur extractif. Quant aux objectifs spécifiques, ils consistent à (i) partager l'expérience du voyage d'apprentissage dans le cadre de l'IVLP et en tirer des enseignements, (ii) délivrer une formation sur la norme ITIE 2019, incluant des présentations de données thématiques ITIE disponibles et (iii) concourir au prix « technologies numériques et innovation médias dans le secteur des industries extractives au Gabon ».

Le prix comprend quatre (4) catégories et est doté d'un montant de 15 millions.

Catégorie 1 (2 millions) : meilleure illustration de la simplification de l'information

Catégorie 2 (3 millions) : meilleur contenu numérique en appui à la divulgation des données et informations ;

Catégorie 3 (4 millions) : meilleur contenu numérique d'émissions et débats sur les nouveaux médias sociaux

Catégorie 4 (6 millions) : meilleure investigation des priorités politiques ITIE basée sur la valorisation des données.

Toutes les productions des candidats seront publiées, incluant même celles des candidats non admis au Prix de la première édition.

B4. Discussions/Echanges

Il n'y a pas eu d'échanges sur ce point.

C4 . Décisions prises

1. Publier l'appel à candidatures.

(5) Divers

Les points suivants ont été passés en revue. Il s'agit de (i) du renouvellement de l'engagement du Gabon dans la mise en œuvre de l'ITIE, (ii) la participation pleine, active et effective des membres du GMP, (iii) la passation des dossiers entre le point focal sortant et entrant du collège de l'administration publique et (iv) la soumission des formulaires de déclaration des sociétés minières dans le rapport ITIE 2022.

(i) Renouvellement de l'engagement du Gabon dans la mise en œuvre de l'ITIE

Le membre, Point Focal du collège de l'Administration Publique a informé les membres du GMP de l'existence d'une version modifiée de la lettre de renouvellement de l'engagement du Gabon dans la mise en œuvre de l'ITIE. Cette lettre sera signée par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Elle a été partagée aux membres du GMP pour recueillir leurs amendements au plus tard le mercredi 08 Mai 2024.

(ii) Participation pleine, active et effective des membres du GMP

Un membre du collège de la société civile a partagé le constat selon lequel, certains membres du collège de l'Administration Publique figurant sur l'arrêté N°0847/MEP/CAB-M/CJ du 23 Février 2024, ne participent pas aux travaux du GMP. Il s'agit notamment du Conseiller Spécial, Chef de Département Economie et Finances à la Présidence de la République, et du second Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des Participations.

La présence de tous hauts cadres de l'Administration Publique est importante et souhaitée car elle permet à ces derniers de relayer efficacement auprès de hautes autorités, les difficultés rencontrées par l'ITIE-Gabon dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2019.

A ce constat, Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon a fait valoir le fait que ces derniers ont malheureusement des agendas surchargés leurs imposant à faire des choix.

En l'état et pour assurer un suivi et une participation aux activités de l'ITIE-Gabon, les représentants empêchés gagneraient à se faire régulièrement représenter par un suppléant, comme c'est le cas pour le Conseiller, Chef de Département Politique et Réforme des Institutions, Administrations du Territoire et Décentralisation à la Primature.

(iii) Passation des dossiers entre le point focal sortant et entrant du collège de l'Administration Publique

Le membre, Point Focal du collège de l'Administration Publique a informé les membres du GMP de l'impossibilité d'échanger avec le Point Focal sortant, actuellement souffrant. Elle a promis de revenir vers les membres du GMP, dès que la séance de travail aurait eu lieu.

(iv) Soumission des formulaires de déclaration des sociétés minières (rapport ITIE 2022)

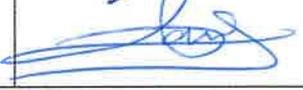
Le membre du collège secteur privé a indiqué, qu'en sa qualité de Président de l'UMIGA, il a notamment relancé les sociétés minières (NGM, CICHMZ) en retard de leurs

déclarations au rapport ITIE 2022. Son point de vue sur la divulgation des contrats repose sur la tenue d'une concertation préalable entre les deux parties (Gouvernement, Sociétés) qui permettrait de dégager un consensus sur l'information à divulguer ainsi que sur le calendrier de la divulgation des contrats. Ces échanges préalables auraient le mérite de préciser les obstacles associés aux clauses de confidentialité présentes dans les contrats signés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 heures 05 minutes.

Fait à Libreville, le 10 mai 2024

Le GMP ITIE-Gabon

Collèges	Points focaux	Signatures
Administration publique	Patricia OUSSOU	
Société civile	Raïssa OYEASSEKO	
Secteur privé	Jacqueline BIGNOUMBA	
Opérateurs publics	Geoffrey Michel DAMAS ALAFOU OGOMBE	
La Présidente de l'ITIE-Gabon		
Léontine-Tania OYOUIMI-LOUMBOU épouse BIBEY		

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

LISTE DE PRESENCES

Date	Siège ITIE-Gabon		Ordre du jour	CONTACTS		EMARGEMENTS
N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	Début	Fin		
1	Leontine -TANGA EFFENDI - Lou Mbouelle	Présidente		077-79-710-62		
2						
3	Mouedou NZENGENI	SRP ITIE Gabon		080 08 21 20		
4						
5	Romuald KETOA	chef service finances		786 71 72 41		
6	OPIANG NOUNG FIDJINC	DAF		074-53-53-54		
7	Grant MOURBECKA	EXPERT/ITIE		077 71 02 44		
8	SISSOUH Rod ANICET	RAF/STP		066 77 97 22		

9	Operasi ke Bisnis	OSE		Distribusi
10	Patricia Lydia Novella	OSE		Distribusi
11	Patricia Dussou	Administrasi publik		Distribusi
12	Novellin NienGani	STP		Distribusi
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				